



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des célébrations dans le monde entier marquent, ce 16 février, l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto

Bonn, le 10 février 2005 - A travers le globe, une série d'événements officiels auront lieu le 16 février 2005 pour célébrer l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

"Le 16 février 2005 marque le début d'une nouvelle ère dans les efforts internationaux pour réduire le risque des changements climatiques," a dit Joke Waller-Hunter, Secrétaire Exécutive de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques.

"Le Protocole de Kyoto offre de puissants nouveaux outils et des incitations que les gouvernements, le monde des affaires et les consommateurs peuvent utiliser pour bâtir une économie respectueuse du climat et promouvoir le développement durable," a-t-elle dit.

Un événement spécial de commémoration consistera en un "Relais de Kyoto des Messages", avec le Ministre de l'Environnement du Japon, Mme Yuriko Koike, agissant comme Maîtresse des cérémonies. Débutant à Kyoto à 22h00 (13h00 TU/GMT), une dizaine de dignitaires échangeront des messages à travers des retransmissions vidéo.

Des messages seront transmis par le Secrétaire-Général des Nations Unies, M. Kofi Annan; la lauréate 2004 du Prix Nobel de la Paix, Mme Wangari Maathai; le Président de Conférence des Parties à la CCNUCC et Ministre de la Santé et de l'Environnement d'Argentine, M. Ginés González García; le Ministre et Vice-Président de la Commission Nationale du Développement et de la Réforme de la Chine, M. Jiang Liu; le Président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, la Ministre d'État de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales de Royaume-Uni, Mme Margaret Beckett; le Ministre de l'Environnement du Canada, M. Stéphane Dion; le Ministre Fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sécurité Nucléaire d'Allemagne, M. Jürgen Trittin et, l'Ambassadeur de la Micronésie auprès des Nations Unies, M. Masao Nakayama.

Le Relais des Messages sera précédé à 19h30 (10h30 TU/GMT) par un Symposium Commémoratif. Le Symposium et le Relais des Messages auront lieu au Centre international de conférences de Kyoto (Kyoto International Conference Hall), lieu où le Protocole fut adopté, pour la première fois, le 11 décembre 1997.

Le symposium et le relais des messages seront diffusés par internet-video (webcast) en direct, en anglais et en japonais, à <<http://www.kyoto-protocol.jp/>>. La vidéo par internet de l'événement sera également disponible par la suite sur demande.



La journée de célébrations se conclura à 23h00 (14h00 TU/GMT) avec une conférence de presse du Ministre Koike et de la Secrétaire Exécutive de la CCNUCC Joke Waller-Hunter.

L'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto sera également célébrée dans d'autres villes à travers le monde. A Bruxelles, par exemple, l'événement sera célébré par les membres du Parlement européen et par la Commission européenne. En Inde, le Ministère de l'Environnement et des Forêts organisera un atelier intitulé "Clear Skies India", tandis qu'au Maroc, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement diffusera un programme de télévision à l'échelle nationale et organisera un séminaire à Casablanca. La Ville de Bonn, le Forum des ONG allemandes et le secrétariat de la CCNUCC organiseront un événement à Bonn. Pour plus d'informations sur ces événements ou d'autres encore, consulter la liste complète à <http://unfccc.int/meetings/kyoto_eif/items/3363.php>.

L'entrée en vigueur du Protocole signifie qu'à partir du 16 février 2005:

1) Trente-cinq pays industrialisés et la Communauté européenne sont légalement tenus de réduire leurs émissions combinées de six importants gaz à effet de serre sur une période de cinq ans, entre 2008-2012, en dessous des niveaux de 1990.

2) Le marché international du commerce de carbone reçoit un fort signal du marché. Le régime du "commerce d'émissions" du protocole permet aux pays industrialisés d'acheter et de vendre des crédits d'émissions entre eux; cette approche basée sur le marché améliorera l'efficacité et la rentabilité des réductions d'émissions.

3) Le Mécanisme de Développement Propre (MDP) se voit fortement stimulé. Le MDP encourage les investissements dans les projets qui limitent les émissions dans les pays en développement tout en promouvant le développement durable.

4) Le Fond d'adaptation du Protocole, établi en 2001, peut devenir opérationnel pour assister les pays en développement à faire face aux effets négatifs des changements climatiques.

Note aux journalistes: Pour plus d'informations, veuillez visiter <<http://unfccc.int>> ou contacter Mme Carrie Assheuer par téléphone: (49-228) 815-1005 ou par e-mail: <press@unfccc.int>. A Kyoto, veuillez contacter Takashi Ohmura, Deputy Director, Policy and Coordination Division, Global Environment Bureau, Ministry of the Environment, par téléphone: (81-3) 5521-8243, fax: (81-3) 3504-1634 ou, par e-mail: kyoto216@env.go.jp. Consulter également <<http://www.env.go.jp/en/>>